Monsieur

Monsieur

Je fait reponce a ce que vous mavez fait lhonneur de me mander dimanche dernier au sujet du Nommé tranchant,
Le Nommé tranchant Etoit garcon peruquier, Natif du Catteau Cambresy agée aux Environ de 22 a 23 ans et a Resté chez moy En qualitte de garcon peruquier trois mois aux Environ jusquau cinq juin 1772
Dans le temps quil a Resté chez moy il sest plein souvent dun mal de tete occasionné dun coup de Rocher quil avoit Receu de son pere le voulant Empeché de le donner a un de ses frere il a Receu le coup du cotté gauche a un poulce au dessus de loreille il ma dit quil navoient jamais voulu se faire saigner et quil croyoit que les Etourdissement quils avoient souvent et meme des foiblesse Etoit occasioné de Cela, et meme que le coup quil avoit Receu depuis deux ans netois pas guery quil y restoit toujours une Croutte quil sarrachoit souvent et quil se trouvoit soulagé par la supuration du jour que la playe a Veil ;

Le coup quil a Receu huit jours avant Entrer a lhotel dieu a Eté occasionné Etant a Arrangé un cheval le cheval ayant tourné la tete, la justement atient a la tete du coup quil a Receu la jetté contre le mur, et a plodit a tranchant

a aussj tombé ala renverse surlepavée, et jl est venu
ala boutique apres avoir reçu uncoup ala tete au cotté
droit ne sçachant si cetoit en tombant ou delatete du cheval
quil avoit reçu lecoup. la playe a beaucoup saigné
les etourdissemens luj ajant augmenté jelaj exité a se faire
saigner et meme daller alhotel dieu, etant alhotel dieu
apres etre saigné et purgé, lememejour de sa purgation
jl a eté audevant dela procession des cordelier, apres avoir
goulé a vaux avec ses camarade, etant aladame, a eu
dispute avec un garçon s'etant battu avec un garçon
a reçu plusieurs coup sur latete cest meme jour la
sans estre revenu alhotel dieu jenesçait pas sil a declaré
aux personne quj avoit soin deluj le sujet pourlaquelle
son mal avoit augmenté

Voila monsieur ceu que jaj sçu deluj
je suis monsieur avec tou le respect possible nayant autre
chose de mon cotté quj puisse vous eclaircir de faire ci despres
de maconnoissance ;

Votre serviteur [signature]

alaon
le 10 juillet 1774

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE
BIBLIOTHEQUE